

Quelle excuse peut-on invoquer lorsqu'on remonte à l'époque, par exemple, où l'honorable député de Calgary-Nord (M. Harkness) était ministre de la Défense nationale, comme on l'a fait à maintes reprises à la Chambre et ailleurs? Veut-on prouver qu'il a été un ministre médiocre? A quoi bon agir ainsi? Après avoir cité son nom à titre d'exemple, et ce n'est pas le seul cas, je dois reconnaître ici que je sais pertinemment, en dépit des allégations et des insinuations faites à la Chambre, qu'à l'époque où il était ministre, l'honorable député de Calgary-Nord, s'était attiré le respect des hommes de troupe et des officiers pour la façon dont il s'acquittait de sa tâche; cela lui demeure acquis. J'ose répéter, malgré ce qu'on a pu dire, que le ministre actuel jouit en général de la même estime.

Pour continuer dans le même esprit encore un instant, qui d'entre nous aurait la présomption de mettre subtilement en doute les motifs d'un autre député de l'Ouest, l'honorable représentant d'Edmonton-Ouest (M. Lambert)? Évidemment, je n'ai pas besoin de m'évertuer à le défendre puisqu'il mérite plusieurs fois le siège qu'il occupe dans cette Chambre par son expérience unique au service du Canada en temps de paix comme en temps de guerre. Aussi, il m'est pénible de constater nos excès de langage et j'implore les honorables députés d'user de toute la modération que mérite cette affaire, ici et à l'extérieur de la Chambre. Cela ne sera évidemment pas facile, parce qu'une question comme l'unification des forces armées, qui vise des institutions honorables et traditionnelles, et touche à des éléments vagues mais pourtant très réels: tradition, esprit de corps, moral, et ainsi de suite, a tendance à déchaîner les émotions. Si on considère en plus qu'on soumet à ce climat de tension émotive les militaires actifs et retraités qui, grâce à Dieu, ne sont pas habitués à perdre et n'ont pas l'intention de commencer maintenant, le terrain est prêt pour une véritable guerre d'usure.

Est-ce vraiment la solution qui servira au mieux les intérêts de notre pays? Le temps n'est pas loin où nous devons décider si, dans l'excitation de la bataille soudaine et dans les excès du moment, nous ne mettons pas en danger précisément ce que, pour le lointain avenir, nous désirons tous conserver. Les députés admettront, j'en suis certain, qu'il se pose présentement un véritable dilemme.

J'irai jusqu'à dire que tout député ici présent et toute personne qui s'est rangée à l'avis d'une faction ou de l'autre hors de la Chambre désirent voir les forces armées du Canada demeurer puissantes, utiles et, ce qui importe encore davantage, efficaces. Chacun de nous en son particulier devra décider si, en prolongeant ce débat, nous contribuons à la réussite, et personnellement je ne le crois pas. Il faut peu d'imagination pour concevoir quels seraient les résultats inévitables du retard et de l'incertitude, et il est sans doute à l'honneur des militaires canadiens qu'après tous les événements passés, le moral, les engagements et les rengagements soient aussi élevés, car, j'ai pu le vérifier à mes propres sources, ils ne sont pas mauvais du tout. A mon avis, le débat menace, si ce n'est déjà fait, de devenir une polémique où chacun se retranche derrière ses positions.

Ne sommes-nous pas engagés, en ce moment, dans un débat stérile qui pourrait durer des semaines et des mois? Et les innocentes victimes du Parlement ne seront-elles pas alors les forces armées?

• (4.20 p.m.)

L'incertitude qui les entoure nous est depuis longtemps très familière. Des milliers de pages, des centaines de milliers de paroles ont été consacrées à cela.

Soyons réalistes: il reste peut-être encore des questions légitimes à poser; c'est normal, car nous nous aventurons dans des terres inconnues. A mon avis, des réponses catégoriques représentent trop souvent des positions immuables et lorsqu'il s'agit de traverser le seuil de l'inconnu, ce me semble vraiment dangereux. Mais, réalistes, nous admettons qu'on peut difficilement, au stade actuel, changer les opinions d'autrui. Nous ne sommes pas d'accord sur la sagesse d'un gouvernement qui a saisi le Parlement de la question; mais on ne pourrait, sans injustice, lui contester le droit de le faire, et selon la méthode choisie. La responsabilité lui en incombe, et il a suivi la procédure assise sur 400 ans de pratique parlementaire, ce qui constitue une tradition des plus respectables.

Le gouvernement a mis son existence en jeu pour appuyer son jugement et sa responsabilité. Ce n'est pas une menace; c'est une réalité de la vie parlementaire. Ce fait a parfois besoin d'être expliqué, sinon à la Chambre, du moins hors de la Chambre. Je n'ai sûrement rien à reprocher, et je tiens à le